

L'ACCUEIL TEMPS LIBRE COMME ENJEU POUR LES POUVOIRS PUBLICS BRUXELLOIS : (RÉ)INVESTIR LES ESPACES EXTÉRIEURS

Événement BX'ATL mardi 28/11/23

L'Accueil Temps Libre (ATL), ce sont 3 domaines d'activités essentiels aux enfants, jeunes et familles : l'Accueil extra-scolaire, Les Ecoles de Devoirs et les Centres de vacances.

Concrètement, cela représente à Bruxelles en 2022 pour l'Accueil extra-scolaire 85 opérateurs accueillant en moyenne quotidiennement (périodes scolaires et/ou de vacances) 21.700 enfants ou jeunes, pour les Ecoles de devoirs 158 opérateurs et pour les Centres de vacances (camps, séjours et plaines) 409 lieux organisés.

L'ATL est une compétence de la Communauté Française qui est gérée par l'ONE. Une convention entre l'ONE et la Cocof « visant à organiser une coordination régionale bruxelloise de l'Accueil Temps Libre » existe par ailleurs, permettant de mieux soutenir et coordonner l'offre de services existante. Depuis cette année, cette convention est complétée par un Plan opérationnel triennal (qui couvrira donc jusqu'en 2025 pour cette 1^{ère} édition).

C'est dans ce cadre que se déroulera l'évènement du 28.11, co-organisé par l'ONE et la Cocof. Mais ce sont les Coordinations ATL qui fonctionnent à l'échelle communale qui en sont la cheville ouvrière.

Objectif de l'évènement

La volonté est de (re)remettre en évidence ces 3 domaines d'activités, notamment dans la perspective des prochaines élections régionales et communales. Pas pour déposer à l'intention des décideurs politiques un « cahier de revendications », cela sera certainement fait en temps opportun notamment par les différentes fédérations du secteur. Mais pour signifier que l'ATL est et doit constituer un réel enjeu pour les autorités publiques.

La question de l'investissement des espaces extérieurs symbolise parfaitement cet enjeu. D'une part, cette thématique concerne pleinement les compétences communales et régionales, en offrant des leviers d'actions qui ne nécessitent le plus souvent pas de moyens budgétaires conséquents, permettant des actions visibles et facilement appropriables par les destinataires.

D'autre part, elle attire l'attention sur la place qu'il faut (re)donner aux enfants, jeunes et familles, tout en soulignant le rôle essentiel des opérateurs reconnus dans le cadre du dispositif ATL. Il ne suffit pas en effet d'offrir certains aménagements dans l'espace public ou de moduler certaines modalités d'accès de ce dernier. Ce sont les intervenants professionnels de terrain qui vont donner aux actions grandes

ou petites une réelle portée pédagogique, notamment en prenant en compte la valeur fondamentale de l'accessibilité pour toutes et tous. Leur action s'inscrit pleinement dans une dynamique de prévention dont la nécessité n'est jamais apparue aussi forte qu'à la lumière des crises qui s'enchaînent depuis la pandémie du covid.

En quoi consiste cet évènement ?

Il y aura 2 temps forts :

- Différents intervenants évoqueront de manière concrète plusieurs aspects de l'ATL, en lien avec la thématique retenue.

Le Délégué général aux droits de l'enfant conclura les exposés.

- Ensuite, un village d'associations et des services sera ouvert aux participants ou participantes, qui auront l'occasion d'échanger de manière pratique et conviviale sur les différentes déclinaisons et dimensions de l'ATL, notamment dans le contexte de l'utilisation des espaces extérieurs. C'est ainsi que certaines activités seront proposées en extérieur.

A qui est destiné cet évènement ?

Avant tout, aux différents mandataires politiques de la région bruxelloises : les Bourgmestres, Echevins et Echevines, les Conseillers communaux, les Membres du Gvt régional et du Collège de la Cocof, les députés régionaux, les Présidents des CPAS. Mais aussi les opérateurs et les représentants des fédérations des secteurs ATL, les représentants des écoles primaires, les AMO (associations d'Action en Milieu Ouvert), d'opérateurs de formation pour les intervenants ATL, ...

Le [programme détaillé](#) est disponible sur le site de l'ONE.

Contacts presse :



Sylvie ANZALONE
Porte-parole
Administration générale
OFFICE DE LA NAISSANCE ET DE L'ENFANCE
sylvie.anzalone@one.be
+32 473 69 74 64